



CGT FINANCES PUBLIQUES

DÉCLARATION LIMINAIRE DES ÉLUS DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES CAPN C du 24 au 29 OCTOBRE 2014 MOUVEMENT COMPLÉMENTAIRE DE MUTATION

Le choix assumé du gouvernement Vals II, c'est de garder le cap des « réformes » qui appauvrissent toujours plus le pays et dont on voit au quotidien les résultats catastrophiques : chiffres du chômage en hausse croissante, baisse du pouvoir d'achat des ménages, croissance en berne, attaques en règles contre les services publics, pauvreté et précarité qui explosent, remise en cause des droits et garanties pour les salariés.

Le gouvernement Vals continue les coupes budgétaires et la baisse de la dépense publique de plus de 50 milliards d'ici 2017 dont 21 milliards au titre du projet de loi de finances 2015. Dans un tel contexte, de nouvelles et lourdes attaques sont portées contre toutes les dimensions de l'action publique : celle de la sécurité sociale, celle de l'Etat et de ses opérateurs, celle des collectivités territoriales.

Sur ces 21 milliards d'économies prévues l'année prochaine, 9,6 devront venir de la sécurité sociale, 3,7 milliards d'économies pour les collectivités locales et 7,7 milliards de coupes dans le budget de l'Etat.

Le gel des salaires des fonctionnaires va se poursuivre, les mesures d'avancements seront réduites et les suppressions de postes continueront (plus de 11850 dans la fonction publique d'Etat).

Tous les ministères devront se serrer la ceinture sur leurs dépenses de fonctionnement. Certaines missions, qui ne sont pas jugées prioritaires, vont même voir leurs moyens diminués : -6% pour l'Ecologie et le développement durable, -1,7% pour la Défense et, encore plus surprenant, une baisse de budget de 3% pour le ministère de l'Emploi.

A la DGFIP, cela se traduit notamment par l'Adaptation des Structures au Réseau avec à la clef le regroupement des trésoreries en secteur rurale, la fusion des SIP implantés sur une même RAN et les projets de regroupements des SIE qui pourraient aboutir à terme à la fermeture de 656 structures!

En plus des ministères, les «opérateurs de l'Etat» seront carrément mis au régime sec : les chambres de commerce et de l'industrie devront par exemple se passer l'année prochaine de plus de 700 millions d'euros de budget.

Concernant le budget de la Sécurité sociale, le gouvernement s'en prend encore aux familles, avec une nouvelle amputation de 700 à 800 millions d'Euros sur la branche famille à travers notamment la réforme du congé parental et la modulation des allocations familiales en fonction des revenus.-

C'est une conséquence directe des 30 milliards d'exonérations de cotisations familiales consenties aux employeurs. Ces mesures annoncées visent à réduire les dépenses ; et ce n'est certainement pas fini !

Mesures après mesures, le gouvernement remet en cause la pérennité et le caractère universel de la Branche Famille de la Sécurité sociale dont les prestations sont partie intégrante du salaire socialisé.



Montreuil, le 30 octobre 2014

Syndicat national CGT Finances Publiques

Case 450 ou 451

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80 • Fax : 01.48.70.71.63

Pour la CGT, le cap choisi par le gouvernement Vals s'inscrit toujours dans la feuille de route que l'on pourrait croire écrite par le MEDEF.

Il s'agit d'accorder toujours plus d'aides publiques aux entreprises dont 80 % vont directement dans les poches des actionnaires. Le montant total de ces aides s'élève à 220 milliards d'€, chaque année.

Les entreprises ont reçu le versement de la première tranche du Crédit Impôt Compétitivité Emploi payé par nos impôts. à qui profite cet argent ?

Aux actionnaires : en France, au deuxième trimestre 2014, la part des dividendes qui leur a été versée a augmenté de 30 %. Vendanges exceptionnelles pour eux, mais c'est autant qui ne va ni à l'investissement, ni à l'emploi, ni aux salaires.

Au secteur bancaire : il touchera, à terme, en année pleine, près d'1 milliard d'euros de l'enveloppe et fera preuve de la même générosité pour ses actionnaires au lieu de financer les entreprises sur le long terme.

41 milliards d'€ supplémentaires d'aides aux entreprises, en particulier avec le Pacte dit de responsabilité : joli cadeau au patronat ! Il s'ajoute aux 180 milliards déjà offerts. Pour quel résultat : + 5% de chômeurs, une croissance nulle et un nombre de gens vivant dans la pauvreté toujours croissant... Comment est-ce justifiable ?

Quant aux ménages eux, ils payent l'addition : suppression de la demi-part supplémentaire accordée aux veuves et veufs ayant élevé des enfants, plafonnement des effets du quotient familial, hausse de la TVA, augmentation des prélèvements sociaux, hausse du prix du gazole....la liste est longue.

Pour sa part, le MEDEF a bien compris le manège, il continue un pseudo chantage des emplois contre les droits collectifs, et se lache totalement, en proposant il y a quelques semaines, dans un document de travail, ni plus ni moins que la remise en cause des acquis sociaux des salariés :

- ✓ suppression de 2 jours fériés ;
- ✓ remise en cause du SMIC en proposant de déroger au salaire minimum ;
- ✓ remonter des seuils sociaux ;
- ✓ remise en cause de la durée légale du travail et notamment des 35 heures ;
- ✓ travail le dimanche ;
- ✓ création d'un contrat de projet qui signerait la disparition du contrat à durée indéterminée ;
- ✓ transformation du CICE en baisse de charges !

Alors que le rythme infernal des licenciements demeure et le chômage de masse progresse avec les conséquences pour la population et l'économie du pays, la question de la répartition des richesses et du contrôle des aides publiques par les salariés et leurs représentants est posée avec force.

Pour la CGT, il faut revenir sur la baisse du taux de cotisations sociales et mettre fin aux exonérations massives consenties aux employeurs que tous les gouvernements, sans exception, ont poursuivies depuis plusieurs dizaines d'années. Ces politiques archaïques ne marchent pas et ont à chaque fois abouti à l'aggravation de la crise à des échecs.

Plus que jamais la CGT estime indispensable des mesures immédiates sur le pouvoir d'achat pour relancer la croissance : augmentation des minima sociaux, du salaire minimum ; du point d'indice dans la fonction publique et revalorisation des retraites.

Concernant l'ordre du jour de cette CAP :

Le projet de mouvement complémentaire de catégorie C des deux filières vient de paraître. Il fait ressortir un déficit de 1 212 agents.

- ▶ Dans la filière Gestion Publiques ce sont 415.7 emplois qui sont vacants : 395.8 en province et 19.9 en Ile de France.
- ▶ Dans la Filière Fiscale ce sont 801.5 emplois qui sont vacants : 617.3 en province et 184.2 en Ile de France.
- ▶ Dans la filière Gestion Publique seul 21 directions sur 124 font ressortir un solde des effectifs positif.
- ▶ Dans la filière fiscale seul 9 directions sur 135 font ressortir un solde des effectifs positif.

Certaines directions font apparaître des sous effectifs supérieur à 10 voir plus.

- ▶ Dans la filière gestion Publique 12 directions ont un solde d'agents négatif supérieur à 10 pour exemple : Alpes Maritimes – 11.3 agents ; BDR Marseille –15.4 agents ; Haute-Garonne –10.1 agents ; Hérault –11.1 agents ; Ille-et-Vilaine –15.1 agents ; Isere –11.6 agents ; Moselle – 15.7 agents ; Nord Lille –15.2 agents ; Seine-Maritime – 16.4 agents et la Seine-St -Denis –14.7 agents.
- ▶ Dans la filière fiscale 32 directions ont un solde d'agents négatif supérieur à 10 pour exemple : l'Isère – 16 agents ; la Loire-Atlantique –21.2 agents ; le Rhône –27.5 agents ; la Haute Savoie – 13.7 agents ; Paris Nord –16.4 agents ; les Hauts-de-Seine –31 agents ; la Seine-St-Denis –15 agents ; le Bas-Rhin –18.4 agents ; le Haut-Rhin –13.7 agents.

Pour autant, ce n'est pas parce que la quasi totalité des directions sont en sous effectif qu'elles sont ouvertes à mutations :

- ▶ Dans la filière Gestion Publique, 19 départements présentant un sous effectif sont fermés à toute mutation.
- ▶ Dans la filière fiscale, ce sont 25 départements présentant un sous effectif qui sont fermés à toute mutation.

Comment faire fonctionner les services dans ces conditions : sous effectifs supérieurs à 1212 agents C, suppressions d'emplois de plus de 30 000 agents depuis 2002....ce sont des pans entiers de missions qui sont abandonnés : fusions des SIP et des SIE, régionalisation du contrôle fiscal, fermetures de services au public une journée par semaine, fermetures des trésoreries au public lorsque les effectifs du poste ne sont pas suffisants et ce n'est qu'un début.

Et le Directeur Général a pour seule réponse les mesures de simplifications qu'il s'attache à nous publier chaque mois. De qui se moque-t-on ?

Des agents envers qui l'administration prouve une fois de plus son mépris. Ce sont eux qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous effectif permanent.

La situation de l'emploi est catastrophique, la situation de nombreux collègues en attente de mutation reste très difficile et l'administration se montre cette année encore incapable de calibrer le volume des recrutements à hauteur des besoins des services.

En effet, même si cette année le volume de recrutement en catégorie C peut paraître important, il est à mettre au crédit des actions menées par les représentants des personnels de catégorie C en lien avec les agents.

Pour mémoire, l'administration a recruté 821 agents en liste principale au 1^{er} juin 2014 et 836 lauréats de la liste complémentaire au 1^{er} octobre 2014.

Pour autant, ce recrutement est largement insuffisant car il reste encore 1212 emplois de catégorie C qui sont vacants et le projet de loi de Finances 2015 est des plus alarmiste!

En effet, la DGFIP se verrait encore amputée de plus de 2000 postes dont un bon millier pour la catégorie C.

Encore une fois, l'administration fait le choix d'anticiper années après années les suppressions d'emplois et ne prend pas en considération le vécu de plus en plus difficile des collègues dans les services.

Pour sa part, la CGT Finances Publique réaffirme que l'administration doit recruter à hauteur des besoins, pourvoir les postes vacants pour le fonctionnement des services et pour que les agents effectuent leurs missions dans les meilleures conditions possibles.

Si l'administration recrutait à hauteur des besoins des services, de nombreux agents, dont certains se trouvent en grande difficulté ne seraient pas « bloqués » sur leur résidence actuelle et auraient obtenu leur mutation.

Les agents n'ont pas à subir les mauvais choix de gestion de l'administration en matière de recrutement.

Cette année encore, les représentants des personnels de la CGT interviendront durant la CAP, pour tous les agents qui leur ont confié leur demande, non seulement en évoquant leur situation personnelle mais aussi en les resituant dans un contexte où l'emploi est au cœur du problème.

La CGT Finances Publiques insiste sur l'urgence de la situation et exige l'arrêt des suppressions d'emplois et la création de postes à hauteur des besoins des services.